



Commune de Bagnols (69620)

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 12 juillet 2018

Étaient présents :

M. DUMAS Jean-Luc, Maire,

M^{mes} BARBOT Bernadette, BARON-GUTTY Audrey, COTTINET Nathalie, FELLER Agnès, GAY Solange, LEROUX Anne, PERRELLE Joëlle,

MM. DURET Gérard, FADY Jean-François, GAY Laurent, GUTTY Gérard, LEBRAVE Rodolphe, NOURDIN Emmanuel, TRONCY Thierry,

1. Désignation du secrétaire de séance

Vu l'article L2121-15 du CGCT précisant qu'au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire, il est proposé au conseil municipal de désigner Audrey Baron-Gutty secrétaire de séance.

Approuvé.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 14 juin 2018

Il est signalé que le basculement des eaux usées actuellement traitées sur la station d'épuration des Tuillières à Bagnols sera effectué sur la station d'épuration de Châtillon, et non sur celle du Breuil comme mentionné dans le CR du CM du 14 juin 2018.

Approuvé.

3. Commissions municipales

Commissions animées par Gérard GUTTY

- Voirie : les travaux prévus seront réalisés prochainement en collaboration avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées. Il s'agit de la réfection/création de revêtement goudronné.
- Commission adressage des rues : la pose des plaques de rue se fera de septembre à décembre 2018 suite à un retard du fournisseur. À partir de septembre 2018, des permanences seront assurées dans les locaux de l'agence postale communale sur des horaires adaptés pour que les administrés viennent retirer la plaque de numéro pour leur habitation.
- Démantèlement de la station d'épuration des Tuillières : les travaux pour raccordement à la station de Châtillon sont prévus avec le SAVA. Il sera remis en main propre à chacun des propriétaires des parcelles traversées un courrier leur présentant le projet et leur demandant leur accord. La commission SAVA et le groupe de travail STEP et eaux parasites seront mobilisés.
- Eaux parasites : les eaux parasites (pluviales) ne doivent pas entrer dans le réseau d'assainissement. Des actions ont été effectuées avec SUEZ pour identifier les points d'entrée en vue de trouver des solutions avec les propriétaires concernés. Des discussions sont en cours.
- Emmanuel Nourdin a représenté la commune de Bagnols lors de la commission intercommunale pour le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial). Il s'agit d'un projet à long terme qui vise à équilibrer production et consommation et qui nécessite des relais au niveau communal. Jean-

François Fady et Emmanuel Nourdin souhaitent participer aux futurs ateliers de travail et de réflexion.

Commissions animées par Solange GAY

- L'année scolaire a été marquée par la fin des Temps d'Activités Périscolaires que la commune a organisés pendant 4 ans.
- L'Inspection d'Académie a validé l'organisation scolaire sur 4 jours de l'école publique de Bagnols : LU-MA-JE-VE : 8h30-12h00 et 14h00-16h30
- Le nettoyage des classes est en cours par l'entreprise Vilain de Frontenas en lien avec la commission Scolaire. Toutes les classes sont nettoyées à fond : décapage des sols, lessivage du mobilier, poussière, bacs plastiques. Les enseignants ont préparé en amont cette intervention ce qui facilite le nettoyage. La salle de maternelle, entretenue de manière approfondie par l'ATSEM, demande un entretien estival moindre.
- La salle de classe d'Isabelle Andreani-Thollet est repeinte par la commission Bâtiments. Elle sera ensuite nettoyée par l'entreprise Vilain de Frontenas.
- La 4^{ème} classe sera nettoyée en dernier et avant la rentrée scolaire.
- Les vitres seront lavées avant la rentrée scolaire et un nettoyage « poussière » sera effectué pour une rentrée dans les meilleures conditions.
- Une réunion du CCAS est prévue fin juillet.

Commissions animées par Thierry TRONCY

- L'aire de jeux rencontre un franc succès auprès des familles bagnolaises, il y a une très bonne fréquentation de ce « parc » communal.
- Une tonte régulière est nécessaire pour permettre la sécurité et un usage optimal des lieux. Un plan de tonte sera établi avec les employés communaux pour valoriser cet espace, la période avril-juin demandant une attention particulière.
- La réhabilitation de la Chapelle Saint Roch se poursuit avec des consultations pour la réalisation des vitraux.
- Le totem Géopark sera livré en septembre.
- Les membres du conseil municipal sont invités à constituer un jury en vue de l'attribution du prix de la municipalité au Festival des Aquarellistes 2018. Ce prix est doté d'un bon d'achat de 150 Euros dans un magasin de fournitures d'art.
- La municipalité organise les 8 et 9 septembre 2018 la rencontre des Talents Bagnolais dans la salle des Marronniers. Cette date a été choisie pour créer une synergie avec la manifestation « Tous au Paradis » organisée par l'association BEABA le 9 septembre.
- Thierry Troncy soumet l'idée d'apporter le soutien de la municipalité à un projet de festival de musique en 2019, organisé par une association déjà existante. Ce projet serait l'occasion d'affirmer l'identité culturelle du village et son ouverture sur l'extérieur.

Commissions animées par Jean-François FADY

- Les travaux du local associatif avancent. Un sas entre la salle des fêtes et le local de rangement est nécessaire, le chiffrage est en cours. 2 devis « Paysagiste » ont été reçus pour l'aménagement du toit terrasse, ils sont en cours d'étude.
- La zone de chantier dans la cour de l'école sera nettoyée avant la rentrée (désherbage).
- Les membres de la commission Bâtiments ont réalisé les peintures d'une salle de classe.
- La fibre optique sera déployée par SFR de 2020 à 2022, le réseau sera ensuite mutualisable (choix libre d'opérateurs). Il s'agira d'une fibre optique aérienne avec armoires pour branchement.

4. État d'avancement du dossier Le Plan

Fin juin/début juillet, les travaux du comité de pilotage ont été rythmés par 1/ une réunion de présentation des projets des 4 opérateurs retenus suite à la 1^{ère} phase de sélection dans le cadre de l'appel à projet avec mise en concurrence, et par 2/ leur audition individuelle. Chaque projet est de type « lotissement », conforme au PLU, et sera commercialisé par l'opérateur, seul décisionnaire de l'attribution et de la construction des lots.

Les offres varient principalement en fonction du prix d'achat du terrain proposé par les opérateurs à la commune, le rapport prix d'achat/m² construits et la densité des logements.

Après délibération, le conseil municipal décide de ne pas retenir 2 des offres :

- MR Construction
- Optimum

2 opérateurs poursuivent le processus de sélection :

- Bouygues Immobilier
- CM-CIC

Dans le cadre de la négociation, ils seront auditionnés par le comité de pilotage en septembre 2018.

Les lots seront commercialisés par un promoteur. Le type de construction sera type « lotissement » en non pas des projets individuels contrairement aux Tranches 1 et 2 du lotissement « Le Plan ».

5. Acquisition par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées de la parcelle BA 1011 lieu-dit « Les Bruyères »

La commune de Bagnols est propriétaire d'une parcelle d'1,2 ha (parcelle B1011) au lieu-dit Les Bruyères. Cette parcelle est en zone Ui, destinée aux activités professionnelles et artisanales. Or, les zones d'aménagement concerté à vocation économique sont désormais de la compétence de la CCBPD. En l'état, l'extension de la zone artisanale des Bruyères n'est plus possible alors que de nombreuses entreprises souhaiteraient s'y installer.

En concertation avec la CCBPD, il est proposé de vendre 1,1 ha de la parcelle B1011 à la CCBPD pour sa viabilisation et sa valorisation économique au prix de 10 €/m². La partie restante (0,1 ha) restera propriété de la commune de Bagnols en vue d'un aménagement futur en lien avec la zone NL attenante (zone naturelle de loisirs).

**Vote,
Approuvé à l'unanimité.**

6. Questions diverses

- La commission Fleurissement informe de la venue le 26 juillet 2018 du jury du comité de fleurissement.

- Anne Leroux informe du lancement par l'association Mines de Liens d'un projet de ludothèque qui sera hébergé dans le local associatif de l'ancienne épicerie. Il s'agira dans un premier temps de prêts de jeux puis de l'animation d'atelier « jeux ». Une collecte de jeux a débuté et de nombreux dons ont été reçus après un appel auprès des familles de l'école.

- Remerciements du BEABA pour l'achat d'un pot de fleurs par la commune

- Remerciements de l'ADMR pour le prêt de la salle de la mairie pour la vente de fleurs à l'occasion de la fête des Mères 2018

- Remerciements du Sou des écoles de Bagnols pour le prêt des locaux, l'aide des employés communaux pour le ramassage du bois et la mise à disposition du pré communal à l'occasion de la fête de la Saint Jean 2018

7. Date des prochains conseils municipaux

- Jeudi 27 septembre 2018 - Jeudi 8 novembre 2018